

14 ANS DE SAVOIR-FAIRE EN URBANISME COMMERCIAL

Créée en 2004, TR Optima Conseil accompagne les enseignes dans le développement de leur réseau.

Nous nous prévalons de concevoir **des dossiers de qualité** pour nos clients, exploitants, propriétaires et promoteurs, répondant au plus près aux aspirations des Commission et Sous-Commissions.

Emprunts d'une **réelle compétence** en matière d'urbanisme commercial et de réglementation, nous assurons un **suivi complet** de votre projet et gérons pour vous les échanges avec les divers interlocuteurs (Ministère, Préfectures, Référents Sûretés, forces de l'ordre, ...).

Exerçant notre activité à l'échelle nationale, nos services entretiennent avec les différents intervenants administratifs départementaux ou nationaux **de solides liens de confiance**, tissés patiemment durant toutes ces années.

Chacune de nos interventions vous garantit d'une **étude de votre projet sur site** et d'un **suivi administratif** de votre dossier jusqu'à son passage en Commission.

Notre connaissance des enseignes nationales, de leurs dirigeants, de leurs concepts et de leurs propres évolutions en matière de développement durable nous accorde une **plus grande efficacité** et **réactivité** sur des projets ambitieux, notamment ceux de zones commerciales.

Nous mettons à votre service ces années d'expérience et ces heures passées avec les administrations.



NOS ENGAGEMENTS

> Respect des délais

Nous attachons beaucoup d'importance à la satisfaction client. C'est pourquoi nous nous engageons à réaliser vos demandes dans les délais imposés.

> Confidentialité

Parce que dans toute relation la confiance est primordiale, chacun de nos mandats inclut une clause de confidentialité vous garantissant la protection de vos données et la conservation de vos dossiers pendant 10 ans.

> Approbation en commission

Notre objectif n°1 est d'obtenir votre autorisation. Nous nous engageons à concevoir un dossier complet, avec des informations de qualité et actualisées, en conformité avec les exigences des réglementations.

98 % des dossiers réalisés par nos chargés d'études obtiennent une Autorisation d'Exploitation Commerciale (AEC) de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) et 100 % des Études de Sûreté et de Sécurité Publique (ESSP) et des Études de Sécurité des Transports de Fonds (ESTDF) obtiennent une Avis Favorable.

NOS PRESTATIONS

> DOSSIER	CDAC	Commission Départementale d'Aménagement Commercial
> DOSSIER	CNAC	Commission Nationale d'Aménagement Commercial
> ÉTUDE	ESSP	Étude de Sûreté et de Sécurité Publique
> ÉTUDE	ESTDF	Étude de sécurité des Transports de Fonds
> ÉTUDE	EM	Étude de Marché

Notre équipe est composée de spécialistes en urbanisme commercial, pouvant répondre à toutes vos demandes et interrogations concernant l'implantation de votre enseigne ou d'un futur ensemble commercial.

Que vous soyez indépendant, franchisé, responsable expansion ou encore promoteur immobilier, nous saurons vous proposer un accompagnement personnalisé, adapté à vos besoins et à vos projets.

